

Ergonome en charge des aménagements de poste

Poste n° xxxx – Pôle ressources humaines et modernisation – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - SERVICE PREVENTION SANTE ET ACTION SOCIALE

Classification	Filière : administrative ou technique Poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois, des attachés ou des ingénieurs territoriaux Lieu d'affectation : Bobigny Fonction d'encadrement : Non Quotité de travail : 100 %
Environnement du poste de travail	Direction : Direction des ressources humaines Service : Service prévention santé et action sociale Bureau : Médecine préventive et professionnelle
Position du poste dans l'organisation	Sous la responsabilité hiérarchique du médecin coordonnateur de la médecine professionnelle et préventive. Travail en équipe avec la mission handicap et autres acteurs des démarches de maintien dans l'emploi.

Raison d'être du poste : Le poste a été créé afin d'internaliser et de dynamiser les études ergonomiques, auparavant confiées à des prestataires externes. Désormais assuré à temps plein, il vise à améliorer les conditions de travail des agent·e·s grâce à une approche ergonomique intégrée, centrée sur le maintien dans l'emploi. L'ergonome aura pour mission de mettre en œuvre les préconisations des médecins du travail, en premier lieu les études de poste et ses risques prioritaires pour accompagner le maintien dans l'emploi des agent.e.s.

Missions principales :	<ul style="list-style-type: none"> > Réaliser les études et des diagnostics ergonomiques préconisés par la médecine professionnelle, au profit des agent.e.s bénéficiaires de l'obligation d'emploi et des autres agent.e.s, portant sur l'environnement de travail, incluant les aspects matériels et organisationnels. > Concevoir ou réaménager des postes de travail (bureaux, postes de terrain...) > Rédiger des rapports d'analyse et formuler des recommandations concrètes > Participer à la mise en œuvre des aménagements de poste à la suite de l'étude ergonomique > Accompagner les démarches de maintien dans l'emploi et de reclassement > Former et sensibiliser les équipes à l'ergonomie et à la prévention > Possibilité de participer sur des démarches d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux auprès de collectifs de travail, en binôme avec un.e autre ergonome ou un.e psychologue du travail. > Participer à la mise en œuvre de la politique de santé et sécurité et de conditions de travail
-------------------------------	---

Compétences Compétences techniques : <ul style="list-style-type: none"> • Ergonomie : Maîtrise des méthodes d'analyse ergonomique et des aménagements de postes de travail. • Prévention des RPS : notion appréciée en évaluation, prévention et gestion des risques psychosociaux. • Analyse du travail : Capacité à analyser les processus de travail et à proposer des améliorations. Compétences relationnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Communication : Capacité à expliquer des concepts techniques et à animer des actions de sensibilisation. • Ecoute et analyse : Aptitude à comprendre les besoins des agent.e.s et à analyser les situations de travail. • Travail en équipe : Collaboration avec les équipes internes et prestataires externes. Compétences en gestion : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi et évaluation : Gestion du reporting et suivi des actions mises en place. • Organisation : Capacité à prioriser et organiser les interventions de manière efficace. Compétences personnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Proactivité : Prise d'initiative et force de proposition. • Discretion : Respect de la confidentialité des données liées à la santé au travail. • Adaptabilité : Flexibilité face aux besoins et évolutions de l'organisation.

Niveau d'études : Bac + 5

Diplômes requis : diplôme et titre d'ergonome

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire : Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

- Horaires spécifiques
- Permis de conduire obligatoire
- Déplacements province et étranger
- Astreintes

- Logement de fonction
 - Vaccins obligatoires
 - Port d'une tenue de travail obligatoire
- Autre caractéristique :